

MINISTERE DES DOMAINES, DU CADASTRE
ET DES AFFAIRES FONCIERES

MINISTRY OF STATE PROPERTY, SURVEYS
AND LAND TENURE

DECISION N° **00010/D/MINDCAF/SG/DAG/SDBMM/SMP/2023** du **27 AVR 2023**

portant attribution de l'Appel d'Offres N°00005/AONO/MINDCAF/CIPM/2023 du 22 février 2023 pour les travaux de réhabilitation de la location administrative attribuée au Ministre des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières.

LE MINISTRE DES DOMAINES, DU CADASTRE ET DES AFFAIRES FONCIERES

- Vu** la Constitution ;
Vu la loi N°2018/012 du 18 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat ;
Vu la Loi N°2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la république du Cameroun pour l'exercice 2023 ;
Vu le décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu le décret N°2019/001 du 04 janvier portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
Vu le décret N°2019/002 du 04 janvier portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu le décret N°2012/390 du 18 septembre 2012 portant organisation du Ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières ;
Vu le décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics, modifié et complété par le décret N°2013/271 du 05 août 2013 ;
Vu la circulaire N°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2023 ;
Vu l'Avis d'Appel d'Offres N°00005/AONO/MINDCAF/CIPM/2023 du 22 février 2023 pour les travaux de réhabilitation de la location administrative attribuée au Ministre des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières ;
Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières en date du 14 avril 2023 ;

Considérant les nécessités de service.

DECIDE :

Article 1^{er} : Le Soumissionnaire ESCAM-SCI Sarl est pour compter de la date de signature de la présente décision désigné attributaire de l'Avis d'Appel d'Offres N°00005/AONO/MINDCAF/CIPM/2023 du 22 février 2023 pour les travaux de réhabilitation de la location administrative attribuée au Ministre des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières, pour un montant TTC de FCFA 142 779 218 (cent quarante-deux millions sept cent soixante-dix-neuf mille deux cent dix-huit), et pour un délai d'exécution de 06 (six) mois.

Article 2 : Le Directeur de cette Entreprise est invité à se présenter au Service des Marchés Publics du MINDCAF, à la porte N°102 de l'Immeuble Ministériel N°2, pour l'établissement et la signature du contrat y afférent.

Ampliations :

- MINMAP
- ARMP



27 AVR 2023

Henri Eyobe Ayissa